

ÉGLISES, CHÂTEAU ET VILLAGE : REGARDS SUR ESPARRON-DE-VERDON À L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE

Le village médiéval d'Esparron-de-Verdon (Alpes de Haute-Provence) se dévoile derrière un haut mur de pierres. Accroché aux pentes d'un éperon rocheux, bordé par le ravin d'Albiosc, il apparaît encore aujourd'hui aux pieds d'un château et d'une église, dominé par un donjon et un campanile marquant un paysage préalpin (fig. 1). Attaché aux problématiques liées à l'occupation du sol, cet article constitue une première synthèse sur les origines médiévales du village esparronnais. Il est le fruit d'une opération de terrain pilotée par le Service départemental d'archéologie du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence¹. Déroulée à la fin de l'année 2014, l'étude historique et archéologique a fait suite à une demande de la municipalité qui, soucieuse de son patrimoine et du développement touristique, a souhaité réaménager le quartier Vière: situé au sud-ouest du bourg, celui-ci était déserté depuis le XIX^e siècle et jusqu'alors envahi par la végétation².

L'objectif initial de l'étude visait à mettre en lumière les entités ayant pris part à la constitution du bourg castral. Par le biais des sources écrites et de l'archéologie du bâti, il s'agissait de discuter les liens existant entre la construction d'une église, d'un château et d'un pôle d'habitations compris dans un espace remparé. En se rattachant donc à une dialectique régionale, il s'agissait de prendre en considération les éléments participant des phénomènes d'*incastellamento* et d'*inecclesiamento* chers aux médiévistes depuis plusieurs années³.

1. Mathieu VIVAS (dir.), *Esparron-de-Verdon (04081), Quartier Vière et château, Étude historique et patrimoniale*, SRA - Aix-en-Provence, 2014, 2 vols. Une première étude de réaménagement architectural et d'évaluation du potentiel historique et archéologique avait déjà été effectuée en 2008: Xavier BOUTIN, Ariane WILSON, Mylène NAVETAT, *Étude de faisabilité pour l'aménagement du quartier de Vière: un hôtel éparpillé*, 2008. Notons également qu'un mémoire de maîtrise avait été commencé en 1993 par Claude Vinchon. Non soutenu, ce travail universitaire a toutefois fait l'objet d'une impression papier: Claude VINCHON, « Esparron-de-Verdon: tour de guet médiévale ou bastide-résidence du XV^e-XVI^e siècle? », Mémoire de maîtrise sous la direction de Gabrielle Démians d'Archimbaud, Université d'Aix-en-Provence, 1993, 2 vols.

2. La mise en sécurité et l'aménagement d'un parcours touristique au sein des ruines de ce quartier ont été confiés à l'architecte Xavier Boutin.

3. Désignant le regroupement des hommes sur un site perché autour d'un pôle religieux et d'un centre de pouvoir seigneurial, ce processus pose comme unité de vie une église paroissiale



Fig. 1 : Esparron-de-Verdon - Vieux village.
Vue depuis le sud-ouest. (Cliché : Mathieu Vivas)

Les premiers indices historiques et archéologiques semblent placer les origines d'Esparron-de-Verdon au tournant de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge⁴. Si trois investigations archéologiques ont mis au jour un espace funéraire à environ 1,5 kilomètre au nord du village (au lieu-dit Bertagne)⁵,

et un château. Dans une large bibliographie, voir : Pierre TOUBERT, *Les structures du Latium médiéval : le Latium méridional et la Sabine du IX^e à la fin du XII^e siècle*, Rome, 1973 ; Robert FOSSIER, *Enfance de l'Europe, X^e-XII^e siècle : aspects économiques et sociaux*, Paris, 1982 ; Michel LAUWERS, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005, p. 269 svv ; Yann CODOU et Michel LAUWERS, « *Castrum et ecclesia. Le château et l'église en Provence orientale au Moyen Âge* », dans Didier BINDER, Xavier DELESTRE, Philippe PERGOLA (éd.), *Archéologies transfrontalières : Alpes du Sud, Côte d'Azur, Piémont et Ligurie. Bilan et perspectives de recherche, Actes du colloque de Nice, 13-15 décembre 2007 (Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco, suppl. 1)*, Monaco, 2008, p. 217-225 ; Michel LAUWERS, « *De l'incastellamento à l'inecclesiamento. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme* », dans Dominique LOGNA-PRAT, Michel LAUWERS, Florian MAZEL, Isabelle ROSÉ (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 315-338.

4. Plusieurs indices archéologiques ainsi que des découvertes fortuites témoignent d'un passé protohistorique et antique pour la commune. Parmi les données les plus importantes pour l'âge du fer, notons deux oppida sur l'extrémité occidentale du plateau de La Séuve : Géraldine BÉRARD, *Carte Archéologique de la Gaule, 04 : Les Alpes-de-Haute-Provence*, Paris, 1997, p. 187-190.

5. Composé d'une tombe à coffre de lauzes, d'un coffrage de dalles, de six sépultures sous tuiles et de trois inhumations en pleine terre, quinze individus ont ainsi été découverts. Voir : Georges BAILHACHE, « *Compte de potier sur tuile romaine découverte à Thorame-Haute (Basses-Alpes)* », *Revue Archéologique*, 6, 1935, p. 102-104 ; ANONYME, *La nécropole wisigothique d'Esparron-du-Verdon (B.A.). Rapport sur les fouilles 1950-51 et étude anthropologique*, Service Régional d'Archéologie, Aix-en-Provence, 1950-1951 ; R.-P. CHARLES, « *Contribution à l'étude des populations de Provence. La nécropole médiévale d'Esparron-du-Verdon (Basses-Alpes)* », *Société d'Études Paléontologiques et Paéthnographiques de Provence*, 1955, p. 117-132.



Fig. 2: Localisation des édifices mentionnés dans l'article (1/12 500^e).
(Fond de carte: IGN QGIS)

l'historiographie régionale reconnaissait deux *villae* dans son secteur: l'une sur le chemin de Saint-Vincent, l'autre à Albiosc (fig. 2). Issue du polyptyque de Wadalde, la mention d'une *colonica Albiosco* dépendante de la *villa Bettorica* est aujourd'hui remise en question⁶. À l'appui de l'édition du cartulaire de l'abbaye de Lérins, la date de 990 avait également été retenue comme preuve de l'existence du « château » d'Esparron-de-Verdon. Cette mention provient d'une charte de donation rapportant la dédicace d'une *ecclesie beati Vincentii martiris*, édifice situé *juxta castrum Sparronis, in Bulzochi valle*⁷. La datation de ce document de la pratique doit cependant être revue à l'aune des publications récentes sur le cartulaire lérinien. La source textuelle rapporte que cette église a été consacrée par Almerade, évêque de Riez entre 1003

6. Ce polyptyque est publié par Benjamin GUÉRARD, dans son édition du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor*, Paris, 1857, 2 vols, ici vol. 2, p. 633-654, ici section F, p. 637. Sur la remise en question de cette hypothèse, voir: Damase ARBAUD, « Les possessions de l'abbaye Saint-Victor de Marseille dans les Basses-Alpes. Topographie du polyptyque de Wadalde », *Annales des Basses-Alpes*, 11, 1903-1904, p. 121-139 et p. 189-203; Élisabeth SAUZE, « Le polyptyque de Wadalde. Problèmes de toponymie et de topographie provençales au IX^e siècle », *Provence historique*, 34 (135), 1984, p. 3-33.

7. *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, éd. Henri MORIS et Edmond BLANC, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Paris, 1883-1905, acte n° 222, vol. 1, p. 225-226.

et 1030, sous l'abbatiate de Garnier, abbé au milieu des années 1020⁸. Cette première mention d'Esparron est donc à placer au début du XI^e siècle. Par ailleurs, la polysémie du mot *castrum*, qui peut être traduit par château ou par village fortifié, ne facilite pas l'étude. Ce terme invite toutefois à prendre en considération le phénomène d'*incastellamento*, autrement dit cette problématique de peuplement qui conçoit la création de centres d'habitats fortifiés et groupés dans l'intention d'ancrer matériellement un pouvoir et une autorité⁹. Si les travaux récents de Daniel Mouton permettent de s'attacher à un schéma de référence (multiplication des sites castraux entre la fin du X^e siècle et le XI^e siècle, monumentalisation au cours du XII^e siècle et ajout d'un habitat et d'un lieu de culte entre les XII^e-XIII^e siècles)¹⁰, aucun indice archéologique ne permet actuellement de conclure à l'établissement d'un château et/ou d'un village fortifié à Esparron-de-Verdon au début du XI^e siècle.

La diversité des édifices et des sources qui les concernent invitait à emprunter la voie de l'interdisciplinarité. Ainsi, à une prospection effectuée dans le village et ses abords, est venue s'adjoindre une étude des sources textuelles médiévales et modernes¹¹. L'investigation consacrée au château a bénéficié de levés au tachéomètre laser de certaines parties de la construction (plans et élévations du donjon et du logis médiéval), supports graphiques nécessaires à l'enregistrement des éléments du bâti et à la réflexion castellologique¹².

TOPOGRAPHIE RELIGIEUSE : LES ÉGLISES D'ESPARRON-DE-VERDON

Les vestiges en élévation et les sources d'archives invitent à restituer trois pôles religieux pour l'époque médiévale : deux *extra-muros*, les églises

8. Voir Germain BUTAUD, « Listes abbatiales, chartes et cartulaire de Lérins : problèmes de chronologie et de datation (XI^e-XII^e siècles) », dans Yann CODOU et Michel LAUWERS (dir.), *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge (Collection d'études médiévales de Nice, vol. 9)*, Turnhout, 2009, p. 365-444, ici p. 380 ; Jean-Pierre POLY, « La lignée de Martial. Liste épiscopale et mémoire du passé », dans Magali COUMERT, Marie-Céline ISAÏA, Klaus KRÖNERT, Sumi SHIMAHARA (dir.), *Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot*, Paris, 2012, p. 537-556, ici p. 552.

9. Cette thématique d'occupation du sol est aujourd'hui revisitée et, chronologiquement affinée, permet d'appréhender diverses modalités régionales. Pour la Provence, voir Jean-Pierre POLY, *La Provence et la Société féodale (879-1166)*, Paris, 1976 ; Daniel MOUTON et Élisabeth SAUZE, « L'habitat fortifié et les premières installations villageoises », dans Xavier DELESTRE (dir.), *15 ans d'Archéologie en Provence-Alpes-Côte-d'Azur*, Aix-en-Provence, 2005, p. 130-135 ; Mariacristina VARANO, « Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge (IX^e-XIII^e siècle). L'exemple de Forcalquier et de sa région », Thèse de doctorat sous la direction de M. Fixot, Université d'Aix-Marseille I, 2011.

10. Daniel MOUTON, *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge (Documents d'Archéologie Française, 102)*, Paris, 2008.

11. Pour des contraintes de temps, toutes les sources écrites médiévales et modernes n'ont pu être étudiées. Éditées ou non, elles ont toutefois été consultées et répertoriées dans le rapport d'opération : voir Mathieu VIVAS (dir.), *op. cit.*

12. Les levés au tachéomètre laser ont été réalisés par Yann Dedonder, topographe au Service départemental d'archéologie du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence.

Saint-Vincent et Notre-Dame, et une *intra-muros* l'église castrale Saint-André (fig. 2).

La charte de donation des alentours de 1020 certifie qu'une église prenait place à proximité d'Esparron. Il reste toutefois difficile de proposer une date de fondation : la donation effectuée à l'église Saint-Vincent nouvellement consacrée peut correspondre à la création d'un édifice *ex-nihilo* ou à son agrandissement. Le don provient d'un dénommé *Germundus* et de ses quatre fils, agissant pour le salut de leur âme et de leur parentèle¹³. Il consiste en plusieurs lots de terres dont les emplacements sont relativement bien précisés (voir *infra*). L'église Saint-Vincent apparaît également dans deux autres chartes de donation issues du même cartulaire : entre 1066 et 1102, Odo et sa femme Bellefleur, dont le seigneur n'est autre que le susdit *Germundus*, dotent le bien de terres¹⁴.

À l'appui des toponymes actuels et de ceux reportés sur le cadastre napoléonien, les donations faites en faveur de Saint-Vincent permettent de localiser l'établissement et ses possessions¹⁵. S'il reste difficile de situer avec certitude l'église, notons que le cadastre napoléonien comporte un *hameau* de *Saint-Vincent*, situé à proximité du Ravin de Bellieux, mais également un *chemin de Saint-Vincent* et un lieu-dit *Lhubac de Saint-Vincent* (fig. 3). Avec toutes les précautions qu'il convient de prendre, l'ancien cadastre fait

apparaître la parcelle 357 (aujourd'hui 289) comme ayant la forme d'une église (nef et abside semi-circulaire). S'il reste hasardeux de certifier que cet îlot serait le « fantôme » du prieuré, tout porte à croire que le bâtiment se situait à proximité. Les investigations menées sur le terrain n'ont cependant pas permis de vérifier cette hypothèse : à l'heure actuelle, les lieux sont envahis par la

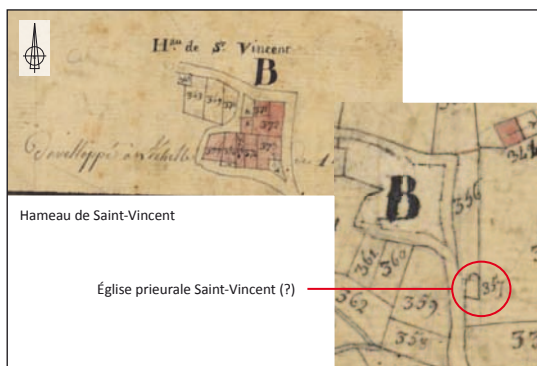


Fig. 3 : Cadastre napoléonien (1825), section A, 2^e feuillet, Hameau de Saint-Vincent (AHP, 105 Fi 081 / 003)

13. Sur la donation *pro remedio animae*, voir les travaux de Michel Lauwers et de Cécile Treffort. Michel LAUWERS, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Fonction et usages du culte des morts dans l'Occident médiéval (diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècles)*, Lille, 1992 ; Cécile TREFFORT, *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, 1996.

14. *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, actes n° 227 et n° 228, éd. Henri MORIS et Edmond BLANC, *op. cit.*, vol. 1, p. 232-233.

15. Sur les dangers de la toponymie, voir Élisabeth ZADORA-RIO, « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les Petits Cahiers d'Anatole*, 8, Tours, 2001, Consultable en ligne : http://www.univ-tours/lat/pdf/F2_8.pdf.

végétation et complètement inaccessibles¹⁶. Les sources textuelles sont plus parlantes quant à l'emplacement des terres en possession de Saint-Vincent. La charte de *Germundus* précise ainsi qu'il donne des terres allant du ravin de Bellieux (*in Bulzolschi valle, Bellieldis fonte*) jusqu'à l'ancienne voie *Pou-Rotundi*, de la Colle (*colle*) jusqu'à l'antique voie du carrefour ou croix d'Esparron (*antiquam viam Crucis Sparrorem*), et qui s'arrête au chemin (*semite*) (chemin d'Esparron?) allant à la source (actuelle fontaine?), à l'exception d'un vignoble déjà attribué (*excepta rotunda vinea*). Il donne également des terres incultes (*terram incultam*) situées à gauche du vallon (*sinistro cornu vallonis*) et allant jusqu'à la Carraire (*Caronariam*). Si les donations de terres effectuées par Odo et sa femme Bellafloris ne peuvent être localisées, la formule diplomatique classique mentionne toutefois des vignes, terrains agricoles et incultes (*in vineis et in terris cultis et incultis*). Bien que certains termes demeurent vagues, les données fournies par ces chartes sont assez détaillées et peuvent être rapprochées de toponymes figurant sur le cadastre actuel ou sur celui de 1825 (fig. 4).

Du XI^e au XIV^e siècle, la documentation écrite fournit des informations sur l'église Saint-Vincent. En 1182, elle est une prieurale dépendante de l'abbaye de Lérins, comme en témoigne la mention d'un *Johannes de Cabrerer, prior de Esparrone*¹⁷. En 1274, un *prior de Sparrano* est encore cité (cette fois-ci dans les comptes des décimes); il doit s'acquitter de la somme de 33 sous coronats¹⁸. En 1259, le pape Alexandre IV confirme également l'appartenance de l'église à l'abbaye de Lérins¹⁹. À partir du XIV^e siècle, la prieurale entre toutefois dans la dépendance de la cathédrale de Riez: en 1356, au chapitre des *beneficia* des Pouillés, mention est faite d'une *prebenda de Sparrano* desservie par un *vicarius Sancti Vincentii*²⁰. Par la suite, le silence des textes ne permet pas de déterminer le devenir de l'église prieurale.

À environ 100 mètres au nord-est du village, au bord du ravin d'Albiosc, se place un autre édifice religieux que le cadastre napoléonien nomme Notre-Dame (parcelle 1188) (fig. 2 et 5)²¹. Au sud d'un chemin portant le même nom, le bâtiment est représenté sous la forme d'un rectangle d'orientation est-ouest se terminant par un chevet à abside semi-circulaire. S'il ne figure plus sur le cadastre actuel, la forme du parcellaire permet encore de le deviner (parcelle 157). Actuellement, le chemin est qualifié de *rural* ou *du cime-*

16. Nous remercions ici Monsieur Lombardi de nous avoir reçu et accompagné sur le terrain.

17. *Cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille*, op. cit., acte n° 223, vol. 1, p. 248-250, ici p. 249.

18. *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et Embrun*, éd. Étienne PROU et Maurice CLOUZOT, *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et Embrun*, Paris, 1923, p. 106.

19. *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, op. cit., acte n° 4, vol. 2, p. 4-8, ici p. 6.

20. *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et Embrun*, op. cit., p. 106.

21. D'une hauteur de 0,75 m, une statue en bois d'une Vierge à l'Enfant est aujourd'hui conservée dans l'église castrale; un petit écriteau précise qu'elle a été « retrouvée dans les ruines de la chapelle du vieux cimetière ».

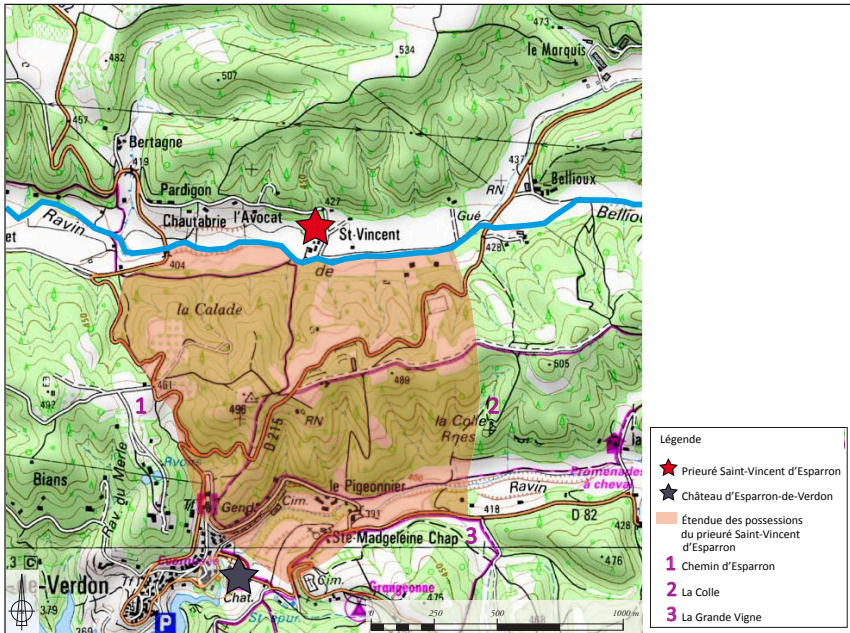


Fig. 4 : Carte des possessions du prieuré Saint-Vincent d'Esparron au XI^e siècle (1/25 000^e). (Fond de carte: www.geoportail.fr)

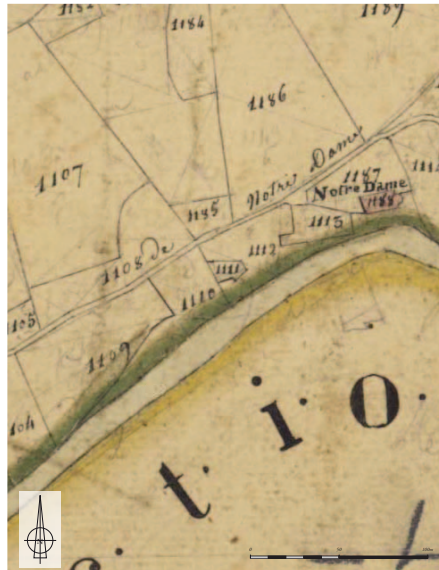


Fig. 5: Cadastre napoléonien (1825), section B, 3^e feuillet: Église Notre-Dame (AD AHP, 105 Fi 081 / 006)



Fig. 6 : Esparron-de-Verdon - Église Notre-Dame -
Intérieur de la nef - Vue vers l'ouest.
(Cliché : Mathieu Vivas)

rière et longe l'espace sépulcral encore en activité il y a dix ans. Encombrée par une dense végétation et de nombreux déchets, l'église est aujourd'hui en ruine (fig. 6). De plan rectangulaire, elle est orientée nord-est/sud-ouest, approximativement longue de 15 m et large de 6 m (surface dans l'œuvre). Elle est composée

d'une nef unique et d'une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four, plus étroite et plus basse, percée en son centre d'une ouverture rectangulaire (fig. 7). Toute la face nord de l'église est encore en élévation, alors qu'une partie de son mur méridional s'est effondrée. Les différents appareillages (blocs équarris de moyenne facture, pierres taillées, assises régulières pour le chevet et plus grossières pour la nef), l'emploi de divers outils de taille (breture, boucharde), ainsi que des types distincts de mortiers invitent à restituer plusieurs reprises. Les murs laissent apparaître des trous de boulin qui,



Fig. 7 : Esparron-de-Verdon - Église Notre-Dame - Abside - Vue vers l'est.
(Cliché : Mathieu Vivas)

sur les murs nord et sud, se font parfaitement face et trahiraient les vestiges d'un plafond et d'une toiture de bois. La façade ouest, percée d'une porte d'entrée plein cintre surmontée d'une baie à double ébrasement, était sans doute précédée d'un parvis enclos d'un muret bas et aujourd'hui dépourvu de sépulture²². Au sud de l'église, en contrebas de celle-ci et au bord du ravin Albiosc, prend place l'effondrement du mur méridional²³. De nombreux ossements y sont également visibles; ils permettent de certifier que l'espace situé au sud de l'église, avant son arrachement par les crues du ravin, était utilisé comme zone funéraire²⁴.

Si les documents écrits les plus anciens relatifs à l'église et à son cimetière sont datés du XVIII^e siècle²⁵, plusieurs éléments du bâti invitent à rattacher le chevet de cet édifice à l'époque romane: l'appareillage de l'abside (gros et moyens blocs équarris régulièrement assisés et parfois liés à un mortier gras) plaide en faveur de cette hypothèse. Les autres mises en œuvre ainsi que l'utilisation de la boucharde prouvent que certaines parties sont modernes ou ont été remaniées à la période moderne²⁶.

Placée sous la titulature de Saint-André, l'église *intra-muros* prend place au nord du village à proximité de l'ancien rempart dont le tracé se lit encore sur le cadastre (fig. 8)²⁷. Elle est aujourd'hui insérée entre plusieurs maisons d'habitation, son chevet étant englobé par le presbytère anciennement appelé *maison du*



Fig. 8: Esparron-de-Verdon - Église castrale Saint-André.
(Cliché: Mathieu Vivas)

22. Les trous de boulins repérés sur le parement extérieur du mur ouest laissent à penser que le parvis était probablement agrémenté d'un auvent.

23. Le cours d'eau se situe en contrebas de l'église et du cimetière; actuellement, le décrochement d'une bonne partie du plateau sur lequel est basé l'édifice atteste de la violence des crues de ce ravin.

24. De nombreux ossements ramassés en contrebas de l'église ont été déposés au centre de conservation archéologique de Riez. Il s'agit essentiellement d'os longs et de fragments de crânes d'adultes et d'immaturs. Des ossements en connexion anatomique sont également visibles, ils laissent deviner des sépultures suivant l'orientation de l'édifice et accolées à sa face méridionale.

25. Certains rapportent le mauvais état des *murailles* du cimetière et de la chapelle funéraire des Pénitents Blancs emportées par une crue du ravin d'Albiosc: AD AHP, E DEP 81/18.

26. Si la boucharde est un outil généralement considéré comme apparu à l'époque moderne, son utilisation pourrait toutefois voir le jour à la fin de la période médiévale. Sur ce point, voir Muriel JENZER, « La boucharde: un outil de la fin du Moyen Âge? L'exemple de l'ancienne église abbatiale de Saint-Claude », *Bulletin Monumental*, 156 (4), 1998, p. 341-353.

27. Il semble que les vocables de Saint-Vincent et de Sainte-Madeleine lui soient également attribués: Raymond COLLIER, *La Haute Provence monumentale et artistique*, Digne, 1986, p. 521.

prévôt ou *maison curiale*²⁸. Bien qu'elle ait été largement restaurée entre le ^{xvii}e et le ^{xix}e siècle et que la lecture de son architecture médiévale ne soit pas aisée, plusieurs éléments sont toutefois à retenir. Orientée sud-ouest/nord-est, l'édifice prend place sur un rocher incliné vers l'ouest. Le chevet à abside semi-circulaire voûté en cul-de-four, l'arc triomphal et une courte nef unique de plan rectangulaire pourraient avoir été édifiés au cours du Moyen Âge. Ni l'appareillage (blocs plus ou moins bien équarris, de différentes factures et récemment rejointoyés), ni les caractéristiques architecturales ne permettent toutefois de préciser cette datation. L'ajout du collatéral occidental entre les ^{xiii}e-^{xv}e siècles, celui de l'est au ^{xvii}e siècle (chapelle des Pénitents) et toute la partie sud édifiée entre les ^{xvii}e-^{xviii}e siècles sont les seuls éléments qui peuvent approximativement être datés. Seule une étude plus poussée du bâti et des sources textuelles permettrait d'affiner ce phasage chronologique et de replacer l'édifice dans un contexte régional²⁹. Les comparaisons permettraient ainsi de mieux discuter le couple esparronnais *ecclesia-castrum*.

SEIGNEURS, COSEIGNEURS ET CHÂTEAU D'ESPARRON-DE-VERDON

Dans son ensemble, si la variété de la documentation écrite médiévale (et moderne) ne concerne pas directement le château, elle amène toutefois à retracer l'histoire des seigneurs et des coseigneurs d'Esparron du ^{xii}e siècle jusqu'à nos jours. En se conjuguant aux données d'archéologie du bâti, elle invite toutefois à s'interroger sur l'évolution d'un château composé de plusieurs ensembles et fortement remanié jusqu'au ^{xviii}e siècle.

Parmi les témoins d'un acte de 1182 figure un Bertrand d'Esparron, il apparaît aux côtés du prieur du même lieu et de Spata Curta³⁰. La famille des Spata (ou Spada) est bien connue pour la région, ils sont les seigneurs de la ville de Riez aux ^{xii}e-^{xiii}e siècles³¹. Entre 1207 et 1218, alors que Spata Curta teste en faveur de l'abbaye cistercienne de Floriège, *B. d'Esparron* est encore une fois cité dans la liste des témoins³². Celui-ci est également souscripteur d'une donation faite en 1219 par Boniface de Castellane en faveur de la même

28. Le presbytère appartient aujourd'hui à M. Cuglio. Nous le remercions de nous avoir permis d'accéder à son bien et de prendre des photos du chevet de l'église.

29. Les registres de comptabilité communale du ^{xviii}e siècle contiennent plusieurs devis relatifs à la réfection de l'église et de la maison curiale, ainsi qu'à l'ajout d'un campanile et d'une horloge: AD AHP, E DEP 81/18.

30. *Cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille*, acte n° 223, éd. Benjamin GUÉRARD, *op. cit.*, vol. 1, p. 248-250.

31. Thierry PÉCOUT, « Les Augier Spada, seigneurs de Riez aux ^{xii}e et ^{xiii}e siècles », *Chronique de Haute Provence*, 362, 2009, p. 7-29.

32. Spata Curta veut être inhumé à l'abbaye de Floriège. Il se donne à l'établissement ainsi que 1000 sous: Edmond F. BARBIER, *L'abbaye cistercienne du Thoronet au Moyen Âge. Son origine, son territoire, ses possessions*, Paris, 1994, pièce n° 12, p. 281.

abbaye³³. En janvier 1226 ou 1227, Boniface de Castellane rend hommage au comte Raymond Béranger V pour plusieurs châteaux et, entre autre, pour la *dominatio* qu'il possède sur celui d'Esparron³⁴. Dans un contexte de relations tendues entre les seigneurs provençaux et le pouvoir comtal, cet hommage marque la fin d'une querelle entre le comte de Provence et Boniface. Il laisse surtout envisager que le château d'Esparron, ou tout au moins sa suzeraineté, est aux mains de la famille des Castellane³⁵. Cette possession s'explique très certainement par le biais d'une alliance matrimoniale : Boniface a épousé Agnès Spata, la fille de Spata Curta³⁶. Ce mariage intervient entre 1218 et 1226 ; à la première date, Agnès est encore « dame en partie de Riez » dans un acte par lequel elle accorde aux Riézois des franchises et un droit de péage³⁷. Tout au long du XIII^e siècle, la famille des Esparron apparaît régulièrement aux côtés de celle des Castellane. En juillet 1227, Bertrand d'Esparron est témoin avec Boniface de Castellane de la cession à Raymond Béranger V du consulat de Grasse, tout comme quelques années plus tard d'un échange entre Blacas et le comte de Provence³⁸. En 1235, Boniface de Castellane inféode, échange des terres et des droits avec Raymond Béranger V, un *W. de Spar-rano* prend alors place dans la liste des témoins³⁹. Dans un acte de 1240-1245, ce même Guillaume d'Esparron est mentionné aux côtés d'un Spada : il est alors dépossédé de biens Riézois et du château de Montpezat qu'il avait reçu en 1235 de Raymond Béranger V⁴⁰. Outre inviter à placer ces deux familles dans une même parentèle, la documentation textuelle amène inévitablement à s'interroger sur l'aménagement d'une coseigneurie à Esparron.

33. AD Var, F, Fonds du Thoronet (Cartulaire du Thoronet), cité dans Émile LECLERC DE JUIGNÉ DE LUMIGNY, *Généalogie de la famille des Castellane*, Lyon, 1912, p. 49

34. A.D. BDR, B 317, indiqué dans Fernand BENOÎT, *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la Maison de Barcelone : Alphonse II et Raimond Béranger V (1196-1245)*, *Actes des comtes de Provence*, acte n° 104, Monaco, 1925, 2 vols, ici vol. 2, p. 214-215.

35. Sur les relations entre les pouvoirs seigneuriaux provençaux et l'autorité comtale de Raymond Béranger V, voir : Thierry PÉCOUT, « Noblesse provençale et pouvoir comtal : l'exemple du pays de Riez (Alpes-de-Haute-Provence), XII^e - début du XIV^e siècle », *Rives méditerranéennes*, 7, 2001, p. 37-56.

36. Il semble s'agir de sa seconde femme : il avait auparavant épousé une héritière de la famille Galbert, dont il a eu un fils nommé Boniface de Castellane dit de Galbert et à qui il semble léguer la seigneurie d'Esparron à sa mort en 1252 : UC DE CASTELLANE, *Pages d'histoire mâconnaise et provençale*, Joué-les-Tours, 1978, p. 182.

37. Sur la généalogie de la famille des Castellane, voir : Thierry PÉCOUT, « Une société rurale du XII^e au XIV^e siècle en Haute-Provence. Les hommes, la terre et le pouvoir dans le pays de Riez », Thèse de l'Université de Provence sous la direction de Noël COULET, Aix-en-Provence, 1998, 3 vols ; Georges MARTIN, *Histoire et généalogie de la maison de Castellane*, La Ricamarie, 2008 (1^{re} édition 1989).

38. *Recueil des actes des comtes de Provence*, *op. cit.* acte n° 104, acte n° 112 et n° 185, p. 221-222 et p. 279-282.

39. *Recueil des actes des comtes de Provence*, *op. cit.* acte n° 235, p. 317-318.

40. *Recueil des actes des comtes de Provence*, *op. cit.*, acte n° 399, p. 488 (Il s'agit d'une donation à Foulques de Caille, évêque de Riez, des châteaux de Montpezat et de Saint-Laurent, confisqués à Spada et à Guillaume d'Esparron) ; actes n° 230 et n° 232, p. 314 et 315-316.

Aux alentours des années 1260, un conflit oppose le comte de Provence Charles d'Anjou à Boniface de Castellane, un héritier du précédent⁴¹. Entre 1262 et 1263, l'Angevin assiège et s'empare de plusieurs châteaux, dont celui d'Esparron. Si le bien est confisqué à la famille de Castellane, il semble que celle d'Esparron en soit toujours détentrice⁴². Ainsi, dans le dernier quart du XIII^e siècle, le testament d'un seigneur d'Esparron préciserait que les biens de la famille devront être partagés entre Raymond de Cotignac et Bertrand de Beaumont qui, la même année, prêteraient hommage pour la coseigneurie d'Esparron⁴³. Si les seigneurs de Beaumont n'apparaissent que très peu dans les documents de la pratique, ceux de Cotignac sont plus régulièrement cités aux côtés des familles de Castellane et d'Esparron. La fin du XIII^e siècle paraît donc se caractériser par une triseigneurie, système collectif qui est toujours de mise au cours du XIV^e siècle. Ainsi, en 1304, Bertrand de Beaumont et Guillaume d'Esparron sont conjointement nommés dans une enquête au sujet des droits de justice dans la ville de Riez et de son territoire⁴⁴. Raymond d'Esparron prête hommage en 1309 et Bertrand d'Esparron en 1375⁴⁵. Un *nobilis Sparroni de Sparrono*, probablement le fils d'Hugues de Baux, apparaît également dans l'inventaire de 1338 des biens du prieuré d'Albiosc⁴⁶. La question de la coseigneurie à Esparron entre le XVIII^e et le XIV^e siècle gagnerait à être plus longuement étudiée et débattue. En s'intéressant de plus près à la diversité de la documentation, elle permettrait de s'insérer dans des problématiques régionales mais également plus larges⁴⁷.

L'historiographie a retenu la date de 1411 pour le rachat par Bertrand d'Esparron de la part de coseigneurie tenue par les Beaumont⁴⁸; en 1386,

41. Édouard BARATIER, *Histoire de la Provence*, Toulouse, 1990 (1^{re} édition 1969), p. 171; Martin AURELL, *La vieille et l'épée. Troubadours et politique en Provence au XIII^e siècle*, Paris, 1991, p. 191 svv.; Thierry PÉCOUT, « Les mutations du pouvoir seigneurial en haute Provence sous les premiers comtes angevins, vers 1260 - début du XIV^e siècle », dans Jean-Michel MATZ et Noël COULET (dir.), *La Noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge, Colloque international d'Angers-Saumur, juin 1998*, Rome - Paris, 2000, p. 71-87.

42. Ces informations sont contenues dans une enquête dressée en 1302 pour déterminer sous le *dominium* de quel seigneur se trouvait le château du Castellet. AD BDR, B 1084, f^o46v^o-f^o47v^o: Raymond Porte de Riez dépose que Charles I^{er} étant en lutte avec Boniface de Castellane s'était emparé des châteaux d'Allemagne, du Castellet, d'Esparron et de Saint-Martin-de-Bromes.

43. L'usage du conditionnel est ici obligatoire: les actes cités dans le mémoire de Maîtrise de Claude Vinchon n'ont pu être retrouvés (Claude VINCHON, *op. cit.*, p. 4 et 94). Le transfert de plusieurs documents de la série B entre les archives départementales d'Aix-en-Provence et de Marseille n'a pas facilité la tâche. Il reste ici toute une investigation à mener.

44. AD BDR, B 1404.

45. AD BDR, Aix-en-Provence, B 2 et B 761.

46. *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, acte n^o 99, *op. cit.*, vol. 2, p. 144-147, p. 146.

47. Thierry PÉCOUT, « La coseigneurie au seuil du XIV^e en Provence: un postulat revisité », *Memini. Travaux et documents*, 19, 2009, p. 25-46; Hélène DÉBAX, *La Seigneurie collective. Pairs, pariers, paratge, les coseigneurs du XI^e au XII^e siècle*, Rennes, 2012.

48. Cité dans Claude VINCHON, *op. cit.*, p. 4. Le 29 juillet 1411, Bertrand d'Esparron vend un pré dans la vallée de Riez, ville dont il est le coseigneur (AD BDR, 2 G 298). Dans un hommage rendu au roi Louis II, comte de Provence, il est seigneur de Bellegarde et possesseur d'une portion du château d'Entrevennes et du Castellet d'Entrevennes (AD BDR, B 771).

Bertrand de Beaumont en possédait bien le tiers⁴⁹. Le 29 avril 1448, il marie son unique fille Alix (dite également Hélix ou Elipde selon les actes) à Raymond-Geoffroy, seigneur de Régusse et de Saint-Julien le Montagnier, cadet de la famille des Castellane-Montmeyan. À cette date, la coseigneurie s'efface et le château d'Esparron réintègre le giron des Castellane⁵⁰. À partir du xv^e siècle, la documentation textuelle permet de connaître les possesseurs du château : la branche des Castellane-Esparron puis celle des Novejan-Esparron en sont les détenteurs jusqu'à sa vente comme bien national le 18 fructidor an 4⁵¹.

Le château d'Esparron-de-Verdon est, depuis 1992, la propriété de Bernard de Castellane⁵². Habitation familiale et chambres d'hôtes côtoient un donjon et une aile occidentale classés au titre des Monuments Historiques⁵³. Actuellement les différents ensembles du château dessinent un triangle ; il s'agit de plusieurs corps de bâtiments encadrant une cour centrale rectangulaire (fig. 9). Une tour maîtresse (A) occupe le sud, elle est adjacente à une aile est (B) – à laquelle s'adjoint une tour dite des latrines (F) –, à une aile ouest (C) et à une tour d'escalier à vis (D). Tout au nord, un avant-corps (E) marque l'entrée du château bordée d'une terrasse. Tous les corps de cette bâtisse se composent de plusieurs pièces (numérotées par des lettres minuscules du sud au nord) et de plusieurs niveaux (numérotés par des chiffres). S'il serait ici trop long de présenter une étude exhaustive du château⁵⁴, il convient toutefois d'en présenter les éléments les plus importants et, le cas échéant, de les rattacher aux manifestations architecturales de la coseigneurie⁵⁵.

Le site reçoit une tour carrée de 9 m de côté (fig. 10). Par une porte occidentale, elle s'ouvre au rez-de-chaussée sur le village et probablement sur une basse-cour. Le donjon se compose actuellement de 6 niveaux étagés par des planchers de bois, hormis le niveau 5 voûté d'un berceau plein cintre. Tandis que les murs massifs sont appareillés de gros moellons calcaires équarris

49. AD BDR, B 768, f°148r°.

50. *Les maintenues de noblesse* éditées entre 1667 et 1669 mentionnent bien qu'Alix est mariée à Raymond-Geoffroy ; son titre est alors dame d'Esparron : *Les maintenues de noblesse*, éd. Scipion du ROURE, *Les maintenues de Noblesse en Provence par Belleguise (1667-1669)*, Bergerac, 1923, 3 vols, ici vol. 2, p. 488-489.

51. Raymond COLLIER, *op. cit.*, p. 246.

52. Nous remercions Bernard de Castellane et sa famille pour nous avoir si souvent accueilli au sein de leur château.

53. Le donjon est classé en 1979 et l'aile occidentale en 2013.

54. Pour de plus amples détails sur le château, voir : Christian FONTAINE, *Notes sur quelques tours seigneuriales (Supplément à Revue de la Société des Amis du Vieux Toulon, 131)*, Toulon, 2009, p. 57-70 ; Mathieu VIVAS, « Alpes-de-Haute-Provence. Château d'Esparron-de-Verdon. Salles, tours et galeries de bois : étude interdisciplinaire du programme résidentiel et défensif des coseigneurs (XIII^e-XVI^e siècle) », *Bulletin Monumental*, à paraître ; Mathieu VIVAS, « Le château d'Esparron-de-Verdon : entre fonction résidentielle et expression du pouvoir seigneurial (XIII^e-XVIII^e siècle). Apports de l'archéologie du bâti et des sources textuelles », à paraître dans les actes du congrès de la Fédération historique de Provence, *Châteaux, demeures princières et seigneuriales en Provence du Moyen Âge à nos jours, 9-10 octobre 2015, Tarascon*.

55. Pierre-Yves LAFFONT, « Les manifestations architecturales de la coseigneurie : châteaux et coseigneurie en France », *Mélanges de l'École Française de Rome*, 122 (1), 2010, p. 13-34.

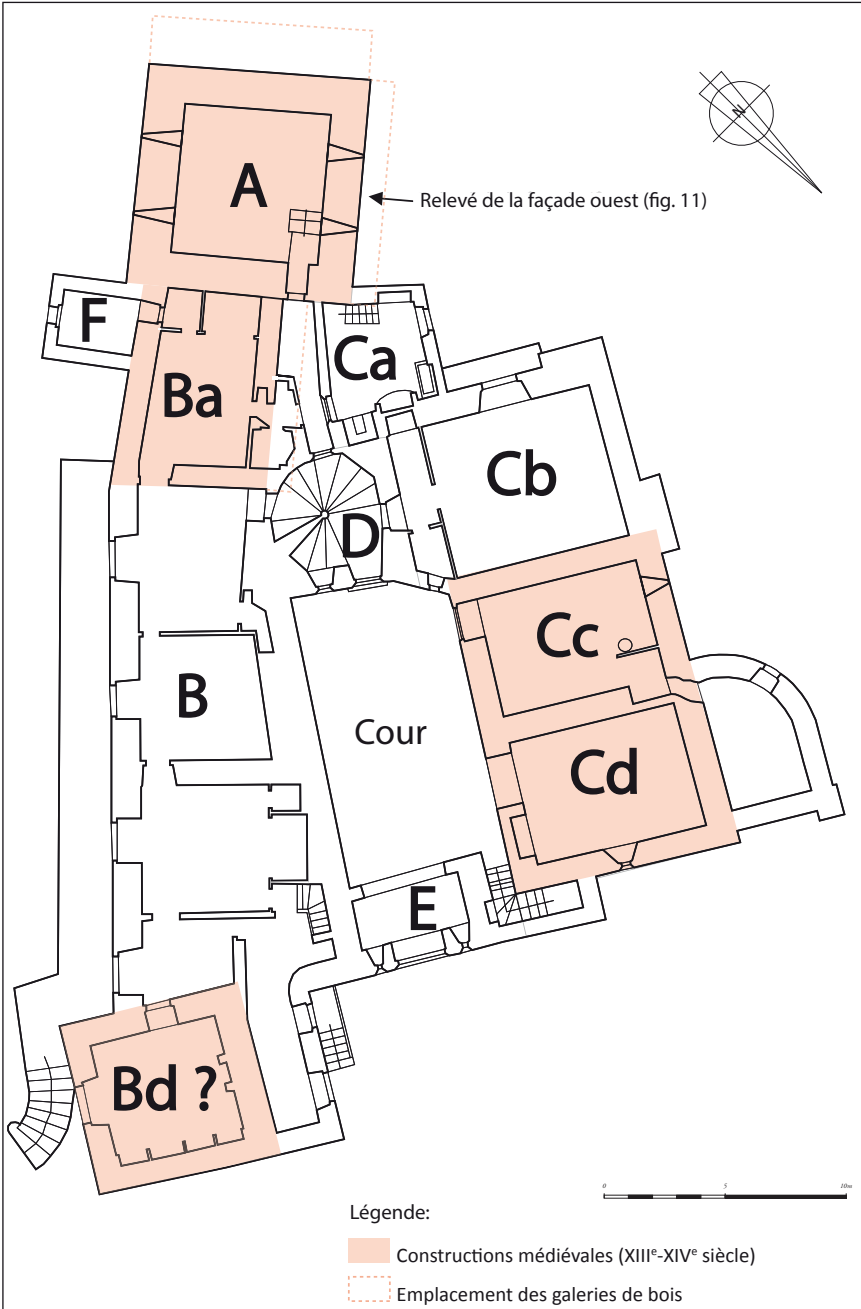


Fig. 9: Plan du château d'après les relevés effectués par Nathalie Pégand (Inventaire général des bâtiments de France) en 1993 et par Yann Dedonder (SDA 04) en 2014



Fig. 10: Esparron-de-Verdon - Château - tour maîtresse (A) - Vue depuis le sud-est.
(Cliché: Mathieu Vivas)

dessinant des assises régulières, les encadrements de baies et de portes ainsi que les chaînes d'angles sont en pierres locales taillées. L'élévation originelle correspond aux quatre premiers niveaux, alors qu'une seconde phase concerne une reprise et une surélévation (voûtement de pierre et terrasse sommitale). La typochronologie des ouvertures corroborent ces deux temps de construction. Les jours-archères rectangulaires du donjon s'éloignent des formes que l'on connaît au milieu du XIII^e siècle (archères en étrier, en bêche ou cruciformes). La forme des portes – une ouverture constituée d'un arc brisé clavé, un encadrement intérieur couvert d'un arc segmentaire, une embrasure composée d'une feuillure destinée à recevoir des battants de porte et une cavité, dans chaque embrasure, pour accueillir un madrier servant à les barrer – se repère dans la région au cours du XIII^e siècle⁵⁶. Les baies à coussièges des deux derniers étages fournissent quant à elles une datation allant de la fin du XIII^e siècle au XIV^e siècle.

Si la présence de fenêtres à coussièges et de jours-archères amène à discuter les deux phases de construction, elle invite également à se pencher sur la

56. Voir, par exemple, le château de Gréoux-les-Bains (Sandrine CLAUDE, *Le château de Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence). Une résidence seigneuriale du Moyen Âge à l'Époque moderne (Documents d'Archéologie Française, 80)*, Paris, 2000).

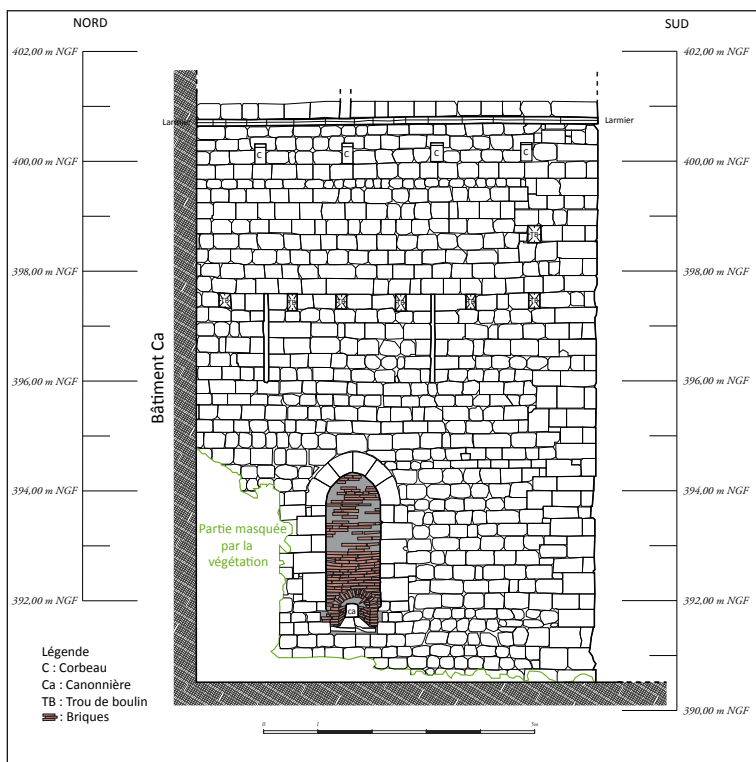


Fig. 11 : Esparron-de-Verdon - Château - Tour maîtresse (A) - Façade ouest - Relevé de la partie basse. (Topographie laser: Yann Dedonder; DAO: Mathieu Vivas)

coexistence d'aspects défensifs et résidentiels⁵⁷. Cette réflexion est également nourrie par les traces de galeries de bois sur les façades ouest et sud, ainsi que sur la partie sommitale. En effet, la face occidentale du donjon est agrémentée de 7 trous de boulin et de 5 corbeaux surmontés d'un larmier (fig. 11). Plus haut, les mêmes éléments se retrouvent sur la façade méridionale. Si la galerie occidentale est un hourd défendant la porte d'accès à la tour, la position de celle du sud – *i.e.* au-dessus d'un mur aveugle – invite à la qualifier de résidentielle. L'utilisation de hourds en bois amène encore une fois à la première moitié du XIII^e siècle; ce système de défense diffère en effet des nouveautés

57. Voir, par exemple, Jean-Michel POISSON (dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècle)*. *Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes (Documents d'Archéologie Française, 32)*, Paris, 1992. On ne négligera pas non plus l'aspect symbolique: Alain SALAMAGNE, « Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture militaire du Moyen Âge (XII^e-XV^e s.): éléments fonctionnels ou symboliques ? », dans Annie RENOUX (éd.), « Aux marches du palais »: qu'est-ce qu'un palais médiéval? Données historiques et archéologiques, Actes du VII^e Congrès international d'archéologie médiévale, Le Mans-Mayenne, 9-11 septembre 1999, 2001, p. 77-85.



Fig. 12: Esparron-de-Verdon - Château - Cc3 - Mur nord - Peinture médiévale.
(Cliché: Mathieu Vivas)

architecturales, comme les mâchicoulis sur consoles, connues dès le milieu du XIII^e siècle et au XIV^e siècle⁵⁸.

Des espaces dédiés à l'habitation sont également perceptibles dans le bâtiment Ba: accolé au donjon et divisé en 4 niveaux, celui-ci abrite une *aula* seigneuriale. À l'origine agrémentée d'une baie géminée à coussièges et d'un jour-archère, cette *salle* dessert toujours la tour maîtresse, dont le niveau 2 constituerait la *camera*. La *retro camera*, une *capella* ou une garde-robe prendraient place au niveau 3 du donjon. Le dernier niveau du logis, sur sa face occidentale, présente d'ailleurs des éléments de hourdage similaires à ceux du donjon: un hourd défendait en effet l'entrée du logis repérée au niveau 1.

Un autre pôle seigneurial se dessine à quelques mètres du donjon: l'ensemble Cc-Cd prend en effet la forme d'un second logis (fig. 9). L'espace sud, accessible depuis une porte haute située sur la face méridionale de ce bâtiment rectangulaire, est une salle haute dont les murs étaient à l'origine ornés d'une peinture armoriée (fig. 12)⁵⁹. Sur un fond blanc et au milieu d'un appareillage de faux-joints doubles noirs et de fleurons rouges et jaunes, prennent place des boucliers armoriés à base demi-ronde. « De gueules à une bande d'argent chargée d'une épée d'or dans son fourreau de sable, entourée de son baudrier du même », ces armoiries peuvent être qualifiées de parlantes⁶⁰. L'épée se

58. Voir, par exemple, la tour de Saint-Martin-de-Brômes, Christian FONTAINE, *op. cit.*, p. 139-144.

59. Cette fresque est aujourd'hui visible au dernier étage, sous les combles. Pour des travaux récents sur les décors de salles hautes, nous renvoyons à l'étude de Mélanie CHAILLOU (Hades) sur la tour dite « des Lautrec » à Vielmur-sur-Agout (Tarn): <http://www.hades-archeologie.com/operation/la-tour-des-lautrec/>.

60. Michel PASTOUREAU, « Une écriture en images: les armoiries parlantes », *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, 30: *Du bon usage des images*, 2008, p. 187-198.

disant *spada* en latin, cette peinture renvoie bien au nom d'une lignée, à celle de Spada Curta et d'Agnès Spada⁶¹. Par le biais d'un discours allégorique et d'une communication visuelle, la place de cette peinture dans une salle haute renvoie à son utilisation comme affirmation d'une autorité en période de seigneurie collective⁶². Le moyen appareil de pierres calcaires équarries et assisées ainsi que la peinture armoriée placent la construction de ce bâtiment entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. Un troisième pôle de pouvoir semble également se dessiner au nord-est du site castral. Avec toutes les précautions qu'il convient de prendre, la tour d'angle (Bd) et son aspect désaxé par rapport à l'aile orientale inviteraient à restituer une seconde tour qui, au départ désolidarisée de l'ensemble, aurait par la suite été intégrée au sein d'une seule et même bâtisse (fig. 9).

Bien qu'il puisse être parfois aventureux de faire correspondre sources textuelles et données archéologiques, force est de constater que l'approche interdisciplinaire dessine ici les contours d'une coseigneurie entre les XIII^e-XIV^e siècles. À ce titre, les fonctions résidentielles et défensives du château doivent être étudiées à l'aune d'un programme architectural symbolique et politique⁶³. Les marqueurs architecturaux de la seigneurie collective disparaissent à partir du XVI^e siècle : de nombreux travaux de restauration, qui se poursuivent jusqu'au XVIII^e siècle, confèrent une homogénéité à la bâtisse⁶⁴. Centrée sur une cour intérieure et largement ouverte vers l'est, elle tourne alors le dos au village.

MORPHOGENÈSE DU BOURG CASTRAL

Le bourg médiéval d'Esparron-de-Verdon s'est développé au nord et à l'ouest du château, en contrebas de celui-ci (fig. 1). La partie occidentale de son enceinte est toujours visible : bâtie directement sur le rocher, elle est aujourd'hui dégagée de la végétation et en partie rejointoyée. Contrairement à la documentation moderne, les sources écrites médiévales ne sont que peu

61. Le sceau d'Agnès Spada présente des armes identiques. Aujourd'hui perdu, ce sceau est reproduit au XVII^e siècle par Antoine de Ruffi : Antoine DE RUFFI, *Histoire des comtes de Provence*, Brignais, 1655, p. 85-86 (dessin repris dans Georges MARTIN, *op. cit.*, p. 11).

62. Sur cette thématique, et dans une large bibliographie, voir – par exemple – Laurent HABLLOT, « L'emblématique du roi René : outil de pouvoir et de gouvernement », dans Laurent BOURQUIN, Jean-Michel MATZ, Noël-Yves TONNERRE (éd.), *René d'Anjou (1409-1480) : pouvoirs et gouvernement*, 2011, p. 327-338 ; Laurent HABLLOT, « Emblématique et discours allégorique à la fin du Moyen Âge », dans Christian HECK (éd.), *L'allégorie dans l'art du Moyen Âge : formes et fonctions. Héritages, créations, mutations*, Turnhout, 2011, p. 307-319.

63. Pour une bibliographie récente, voir : Luc BOURGEOIS et Christian RÉMY (éd.), *Demeurer, défendre, paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées, Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012*, Chauvigny, 2014.

64. Sur les travaux des XVI^e-XVII^e siècles engagés dans l'aile occidentale, voir : Christian FONTAINE, « Notes sur le château d'Esparron-de-Verdon », *Revue de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa région*, s.d., p. 25-38

disertes sur le village. À la charte lérinienne des années 1020, s'ajoutent des documents qui ne mentionnent que le *castrum* d'Esparron. Il figure ainsi en 1237/1238 dans les statuts du baillage de Digne⁶⁵; à la fin du XIII^e siècle et durant le XIV^e siècle, le *castrum de Sparrona* est attesté dans le baillage de Moustiers-Sainte-Marie⁶⁶. Il apparaît également dans le livre *Potentia*, dans la liste des impôts affermés et consécutifs à la réunion des États de Provence à Pertuis (1398)⁶⁷. En ne citant qu'un *castrum*, ces documents d'archive ne facilitent pas l'investigation et poussent, avec prudence, à analyser le cadastre et à repérer sur le site les indices historiques et archéologiques de création et d'évolution du bourg.

Il ne reste aujourd'hui aucun vestige en place pour proposer une étude du milieu urbain médiéval. Le tracé des rues anciennes se lit toutefois sur le cadastre napoléonien et sur l'actuel: trois grands axes parallèles à l'éperon dessinent en effet trois bandes d'habitation (fig. 13). Les alignements de maisons mitoyennes, l'organisation orthonormée ainsi que la superficie et la

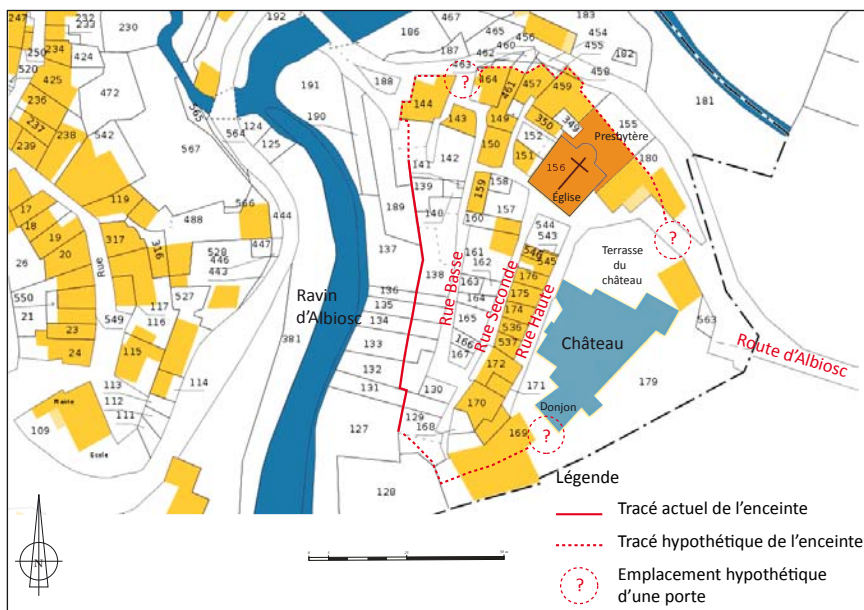


Fig. 13: Esparron-de-Verdon - Vieux village - Tracé hypothétique du rempart et tissu urbain. (Fond de carte: www.cadastre.gouv.fr)

65. *Recueil des actes des comtes de Provence*, op. cit., acte n° 278, p. 366.

66. AD BDR B 1979: Compte de Pierre Bayle, bailli et clavaire de Riez. Les communautés faisant partie du baillage de Moustiers sont alors Gréoux (siège de l'administration), Roumoules, Rousset, Saint-Jurs et Esparron. Voir également AD BDR, B 1982, B 1985 et B 2011.

67. *Livre Potentia*, pièces 13 et 14, éd. Gérard GOURIAN et Michel HÉBERT, *Le Livre Potentia des État de Provence (1391-1523) (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 25)*, Paris, 1997, p. 149 et 153.

forme en lanière des parcelles sont caractéristiques des villes neuves médiévales⁶⁸. En 1725, une étude menée par l'état civil rapporte d'ailleurs qu'il y avait trois rues sous le château : « elles avaient pour nom la rue la plus haute, la rue seconde et la rue basse »⁶⁹. Suivant la déclivité du terrain, ces rues sont facilement repositionnables. Elles desservent des maisons qui, bâties sur des caves voûtées, s'adaptent à l'inclinaison du terrain. Ni l'appareillage des murs ou les mortiers utilisés, ni les aménagements intérieurs (escaliers, niches, placards) ou le mobilier découvert lors de la restauration du quartier Vière, ne sont des éléments probants pour proposer une datation qui peut osciller entre la fin du Moyen Âge et le XIX^e siècle. L'étude du peuplement se trouve donc amputée de données importantes que seule une investigation de terrain plus poussée permettrait de compléter. À ce stade, et bien que l'étude reste à préciser, en se référant au paiement des droits d'albergue, de queste et de fouage, un premier panorama démographique peut toutefois être présenté pour les XIII^e-XVI^e siècles⁷⁰.

À l'ouest, le village est protégé par un haut mur d'enceinte encore en élévation ; au nord, ce n'est que l'alignement des maisons qui permet de lire son tracé (fig. 1 et 13). L'absence d'une enceinte au sud du château pose toutefois question, et inviterait à placer ici une porte défendue par le hourd méridional du donjon. Deux espaces vides à l'est et au nord-ouest paraissent également signaler des portes. Ces restitutions sont probables si l'on prend en considération les axes de communication menant à Esparron. Seul le mur ouest de l'enceinte peut donc être étudié⁷¹. La construction se compose d'un petit appareil régulier qui, à l'origine, devait protéger une terrasse ou une courtine sur laquelle sont venues se greffer, à partir des XVII^e-XVIII^e siècles, des maisons et leurs caves⁷². Ce rempart ne présente pas d'architecture défensive : aucun crénelage, archère ou autre type d'ouverture n'a été décelé. Il ne constitue en soi qu'un système de défense passif, dont la seule hauteur s'opposait aux assaillants. Si deux appareillages matérialisent deux temps de construction, la datation reste large est s'échelonne entre le XIII^e siècle et le XV^e siècle. Là encore, sans une étude plus précise des élévations et des différentes reprises, il reste impossible d'être plus catégorique.

68. Voir, par exemple, Jean-Pierre LEGUAY, *Vivre en ville au Moyen Âge*, Paris, 2006, p. 31-32 ; Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP, *Demeures médiévales : cœur de la cité*, Paris, 2008 (1^{re} édition 1999).

69. Cité dans Xavier BOUTIN, Ariane WILSON, Mylène NAVETAT, *op. cit.*, 4.

70. Édouard BARATIER, *La Démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle, avec chiffres de comparaison pour le XVIII^e siècle*, Paris, 1961 ; Édouard BARATIER, Georges DUBY, Ernest HILDESHEIMER (dir.), *Atlas historique, Provence, Comtat Venaissin, Principauté d'Orange, comté de Nice et principauté de Monaco*, Paris, 1969.

71. Le rejointoiement récent n'a pas facilité les observations d'archéologie du bâti.

72. L'exploration des caves situées contre le rempart confirme cette hypothèse. Les murs soutenant les voûtes des caves sont venus prendre appui contre et/ou sur le parement intérieur de l'enceinte, la surélevant par endroit.

CONCLUSION

L'étude menée à la fin de l'année 2014 propose donc les premiers jalons d'une investigation qu'il conviendrait de poursuivre. En s'attachant aux édifices religieux, civils et urbains du village et de ses environs, elle a toutefois permis d'avancer plusieurs hypothèses, de dresser une première chronologie et, surtout, d'insérer Esparron-de-Verdon dans un contexte historique et archéologique régional.

La topographie religieuse est caractérisée par trois édifices. Attesté dans les sources écrites entre le début du XI^e siècle et le milieu du XIV^e siècle, le premier édifice est l'église Saint-Vincent d'Esparron. Prieurale dépendante de l'abbaye de Lérins à la fin du XII^e siècle, sa localisation n'a pu être complètement précisée, il reste toute une enquête de terrain à mener. *Extra-muros*, l'église Notre-Dame pourrait dater de l'époque médiévale. Son emplacement, à proximité du bourg actuel, pose la question de son statut qui, entre édifice paroissial ou secondaire, invite à une étude plus poussée. Caché par des badigeons récents, l'appareillage de l'église *intra-muros* Saint-André ne laisse deviner aucun élément datant. S'il reste toutefois possible de la qualifier de médiévale, elle pourrait être plus tardive que les deux autres églises : sa construction serait alors à rattacher à l'érection d'un château et à la constitution d'un bourg au cours du XIII^e siècle.

Bien que la polysémie du terme brouille les pistes, il est indéniable qu'existe un *castrum Sparronis* au début du XI^e siècle. Proche de l'église Saint-Vincent, celui-ci pourrait s'apparenter à un château et/ou à un habitat accroché à l'éperon rocheux. Bien que les sources textuelles mentionnent un seigneur d'Esparron pour le XI^e siècle, l'analyse archéologique du bâti ne permet pas de valider l'existence du château pour une date antérieure au XIII^e siècle. Il en va de même pour la constitution d'un village : si les sources textuelles laissent apparaître plusieurs feux à Esparron au XIII^e siècle, les résultats des recherches menées sur le terrain ne permettent pas de confirmer cette datation.

Les liens entre le bourg castral et les églises, entre le village et le château restent donc à préciser. La thématique du regroupement des hommes à Esparron-de-Verdon doit également être traitée en regard d'une coseigneurie existante entre le XIII^e siècle et le tout début du XV^e siècle. Entre sources textuelles, investigations de terrain et données d'archéologie du bâti, il reste toute une enquête à poursuivre.

Mathieu VIVAS

